



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 12 mars 2024 à 9 h 02 à laquelle sont présents, madame la mairesse suppléante Isabelle N. Miron, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Alicia Lacasse-Brunet, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, monsieur le maire Daniel Champagne et monsieur le conseiller Denis Girouard.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, Daniel Feeny, Mathieu Paquette, attachés politiques et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Dave Cassivi, chef de service, Commissions et comités, Direction exécutive, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Annie Gaudreault, directrice, Affaires juridiques, William Legault-Lacasse, avocat, Affaires juridiques, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Rachel Rivard, Chef de service par intérim, Communications, Louise Tremblay, chef de service, Projets écologique, Transition écologique et Frédéric Vandal, directrice, Transition écologique.

CP20240312-P1

RÈGLEMENT SUR LES PESTICIDES

Introduction par monsieur Marc Bureau. Présentation par monsieur Frédéric Vandal, accompagnée de mesdames Lyne Savaria et Annie Gaudreault.

L'objectif de la présentation est de présenter la proposition réglementaire sur l'encadrement des pesticides sur le territoire gatinois.

Monsieur le conseiller Mike Duggan prend son siège à 9 h 20, pendant la présentation.

RECOMMANDATIONS :

La Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques recommande (CELCC) au conseil municipal :

- d'adopter le cadre réglementaire pour la gestion des pesticides à usage esthétique sur le territoire de Gatineau avec les modifications suivantes :
 - Interdiction de l'usage du glyphosate sur tout le territoire de la ville de Gatineau, incluant les terrains de golf, sauf sous émission d'un permis temporaire pour des cas particuliers;
 - Obligation pour les propriétaires de terrains de golf d'avoir complété la certification Audubon pour la saison 2026;
 - Appliquer le Code de gestion des pesticides en fonction de l'annexe 2 : ingrédients actifs autorisés;
 - Développer une campagne de communication et de sensibilisation.

Le Service de transition écologique recommande au conseil municipal :

CP-2024-STE-01

Adopter le règlement concernant la vente et l'application extérieure de pesticides et sur l'encadrement du travail des entrepreneurs offrant un service d'application de produits antiparasitaires.

CP-2024-STE-02

Accepter de différer à l'étude du budget le financement du budget de fonctionnement du règlement pour l'année 2025 et le financement de trois postes au Service de l'eau et des matières résiduelles.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Anik Des Marais souhaite confirmer sa compréhension des interdictions et de l'entrée en vigueur du règlement vs la sensibilisation et l'accompagnement pour la prochaine année. Elle demande par ailleurs ce qui adviendrait de la mise en marché d'un nouveau produit non inclus aux annexes du règlement. Elle souhaite aussi confirmer si le service disposera des ressources nécessaires pour réaliser les campagnes de communication et de sensibilisation prévues. Madame Des Marais demandera aussi ce qu'il adviendra des contrats déjà signés entre les entrepreneurs et des citoyens. Monsieur Vandal mentionne que les produits non homologués par le gouvernement ne seront pas autorisés sur le territoire. En ce qui a trait aux campagnes de sensibilisation, il confirme que le service sera prêt, avec l'appui d'organismes externes. Concernant les exigences pour les terrains de golf, monsieur Vandal explique que le Code de gestion des pesticides prévaut (vs l'utilisation du glyphosate). Pour les contrats déjà signés, monsieur Vandal mentionne que le projet de règlement s'arrime avec les exigences du Code de gestion, celui-ci doit déjà être respecté. Un suivi sera réalisé en 2025 considérant le déploiement progressif.

Monsieur le conseiller Steve Moran adresse deux questionnements, la première considérant les recommandations de l'administration et de la CELCC. Il demande également si la documentation relative à la certification Audubon pour les terrains de golf pourra être disponible en français. Concernant les différentes recommandations, monsieur Vandal explique que des modifications ont été apportées depuis l'automne suite à l'entrée en vigueur du Code de gestion. Les prochaines étapes seront le dépôt de l'avis de motion et du projet de règlement. Monsieur Vandal confirme que la recommandation est pour 2027, monsieur Moran souhaiterait une mise en application en 2026.

Madame la conseillère Olive Kamanyana demande si les travaux devant la commission ont ralenti ou enrichi ce dossier. Monsieur Vandal souligne le bénéfice de ce processus démocratique, que les échanges ont permis de bonifier le projet de règlement.

Madame la conseillère Caroline Murray demande si les amendes prévues au projet de règlement sont comparables à celles des autres villes vs l'effet dissuasif. Monsieur Vandal réitère que seule la Ville de Québec a révisé son règlement en vertu du nouveau Code de gestion et que les amendes sont comparables.

Monsieur le conseiller Denis Girouard prend son siège à 9 h 46.

Pour les terrains de golf, monsieur le conseiller Gilles Chagnon souhaite confirmer si l'application sera en 2026 ou 2027. Monsieur Vandal confirme que la recommandation du service, comme prévu au règlement, serait 2027.

Monsieur le conseiller Marc Bureau mentionne qu'une douzaine de clubs de golf au Québec ont la certification Audubon et qu'il y a donc lieu de confirmer que des informations sont disponibles en français. Il demande par ailleurs pourquoi la date a été fixée au 1^{er} mai et non 1^{er} janvier 2025. Monsieur Vandal mentionne que ce délai permettra la bonification de l'équipe suite à l'adoption du budget, pour avoir du personnel sur le terrain dès le printemps. Monsieur Bureau craint que le 1^{er} mai soit tard, considérant les contrats pouvant être octroyés. M^e Gaudreault confirme que les entrepreneurs sont déjà soumis à certaines règles.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet souhaite avoir des précisions vs les changements de comportement souhaités par les citoyens. Monsieur Vandal mentionne que le règlement sera un outil, parmi d'autres outils qui seront déployés en vertu des différents plans du Service de la transition écologique. Madame Lacasse-Brunet demande si le règlement apportera une grande diminution de l'épandage des pesticides. Monsieur Vandal confirme qu'il y aura un changement notable en raison de l'interdiction du glyphosate sur le territoire.

Monsieur le conseiller Mike Duggan espère que des alternatives pourront être déployées, en suivi des différentes interdictions.

Madame la conseillère Anik Des Marais demande pourquoi le service recommande l'annexe 1 et l'annexe 2 et non seulement l'annexe 2. Monsieur Vandal soutient qu'il est plus efficace d'avoir une liste des produits interdits ainsi que des produits interdits, pour les inspecteurs et les citoyens. Ces deux listes (annexes) sont complémentaires. Un arrimage est aussi fait avec les exigences gouvernementales.

Monsieur le conseiller Steven Boivin mentionne que l'enjeu de la Ville est souvent l'application de la réglementation. Il souhaite par ailleurs remercier l'administration et les citoyens impliqués dans ce dossier.

Monsieur Boivin fait la lecture des recommandations, du service et de la CELCC.

Un amendement est proposé par monsieur Bureau, appuyé par madame Des Marais, afin de modifier les recommandations de la CELCC de la façon suivante, pour inclusion au projet de règlement :

- D'adopter le cadre réglementaire pour la gestion des pesticides à usage esthétique sur le territoire de Gatineau avec les modifications suivantes :
 - Interdiction de l'usage du glyphosate sur tout le territoire de la ville de Gatineau, **excluant** les terrains de golf, sauf sous émission d'un permis temporaire pour des cas particuliers;
 - Obligation pour les propriétaires de terrains de golf d'avoir complété la certification Audubon pour la saison 2027;
 - Appliquer le Code de gestion des pesticides en fonction de l'annexe 2 : ingrédients actifs autorisés;
 - Développer une campagne de communication et de sensibilisation;
 - Prévoir des rencontres avec les propriétaires de terrain de golf dans les trois prochains mois.

Une modification a aussi été faite suite à la demande de monsieur Chagnon afin de prévoir à la recommandation que les propriétaires des terrains de golf soient rencontrés dans les trois prochains mois.

Aucun vote n'est demandé, les amendements sont acceptés.

Un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement seront inscrits à la prochaine séance du conseil municipal.

Le comité plénier public est suspendu à 10 h 20.

Monsieur Mathieu Paquette, madame Louise Tremblay, M^e Annie Gaudreault et M^e William Legault-Lacasse quittent la rencontre.

Reprise du comité plénier public à 10 h 52.

Mesdames Catherine Marchand, directrice générale adjointe, Développement durable, Isabelle Veilleux, directrice Bureau du développement économique, Annick Fortin, coordonnatrice aux comités et commissions, Direction exécutive et Mathée Warnett, attachée politique se joignent à la rencontre.

CP20240312-P2

COORDINATION DES COMITÉS ET COMMISSIONS – ÉTAT D'AVANCEMENT

Introduction par madame Andrée Loyer. Présentation par monsieur Dave Cassivi.

L'objectif de la présentation est de présenter l'équipe de coordination des comités et commission, son rôle, un bilan des travaux et les perspectives.

Plan de la présentation :

1. Portrait des comités et commissions;
2. Situation souhaitée;
3. Situation actuelle;
4. Enjeux et opportunités.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Concernant la tenue des comités, monsieur le conseiller Edmond Leclerc souhaite avoir une mise à jour des travaux réalisés pour les salles et demande si un mode hybride pourrait être envisagé dans la salle des comités. Madame Loyer mentionne que des vérifications sont en cours pour les travaux devant être réalisés à la salle Mont-Bleu. En ce qui a trait à la salle des comités, cette solution n'est pas exclue, expliquant certains enjeux.

Madame la conseillère Anik Des Marais adresse un questionnement relatif aux arrimages entre les différentes commissions et demande si une coordination est prévue à court terme, considérant que plusieurs dossiers sont transversaux. Monsieur Cassivi confirme qu'il y a une volonté de faciliter ces arrimages et que des tentatives ont été réalisées au cours de la dernière année, avec exemples des projets pilotes et éléments nouveaux mis en place et évalués. La révision des statuts et règlements pourrait aussi permettre de revoir la collaboration intercommissions. Madame Des Marais mentionne qu'il pourrait être intéressant de regarder les plans de travail et analyser les points communs. Madame Loyer ajoute que l'équipe n'est en place que depuis un an et que la révision des statuts et règlements permettra effectivement de revoir les modes de fonctionnement.

En réponse à un questionnement de monsieur le conseiller Louis Sabourin, monsieur Cassivi mentionne qu'il n'y a pas de nouvelle séance de commissions réunies prévues au calendrier. Monsieur Sabourin mentionne par ailleurs que sa demande pour le mode hybride était dans une vision que les rencontres se déroulent à la salle des comités. À défaut, il demande si le problème audio dans la salle Mont-Bleu sera réglé. Monsieur Cassivi fournit des informations sur les améliorations qui seront apportées. Madame Loyer réitère que l'objectif est d'avoir une salle fonctionnelle dans la salle Mont-Bleu, considérant les enjeux dans la salle des comités (vs le système de micro, notamment).

Monsieur le conseiller Marc Bureau demande si, dans le plan, d'autres rencontres entre présidents sont prévues. Monsieur Cassivi mentionne qu'une telle rencontre annuelle doit être prévue, possiblement avant la pause estivale.

Monsieur le conseiller Steven Boivin réitère les propos de ses collègues relativement à la salle Mont-Bleu, mentionnant qu'il s'agit d'une problématique pour toutes les commissions. Il mentionne par ailleurs qu'il y a des délais dans l'accessibilité des comptes-rendus du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), afin de permettre la circulation rapide des informations préalablement à la prise de décision. Il reconnaît l'amélioration continue mise en place et se dit satisfait des travaux réalisés.

Concernant la diffusion des avis publics, madame la conseillère Caroline Murray mentionne qu'ils sont parfois publiés après la tenue des CCU. Elle demande que ces avis publics soient publiés avant la tenue des CCU. Madame Loyer mentionne que le CCU n'est pas sous la coordination de la Direction exécutive, mais qu'un suivi sera fait avec le Service du greffe et le SUDD à cet effet.

CP20240312-P3

DÉPÔT DU BILAN 2022-2023 ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2024-2025 DE LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Présentation par monsieur le conseiller Edmond Leclerc, président et madame Isabelle Veilleux.

Plan de la présentation :

1. Mandat de la commission;
2. Composition;
3. Faits saillants du bilan 2022-2023;
4. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Olive Kamanyana demande si un diagnostic est prévu. Monsieur Leclerc réfère à la diapositive 28, expliquant qu'un mandat sera donné afin de permettre un pas de recul.

Une précision est apportée par madame Veilleux sur le plan stratégique de la Ville vs le plan stratégique en développement économique, suite à un questionnement de monsieur Girouard.

CP20240312-P4

DÉPÔT DU BILAN 2023 ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2024-2025 DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Présentation par monsieur le conseiller Marc Bureau, président et monsieur Frédéric Vandal.

Plan de la présentation :

1. Mandat de la commission;
2. Composition;
3. Faits saillants du bilan 2023;
4. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Anik Des Marais mentionne que l'action est mise sur les bâtiments municipaux dans le cadre du Plan climat, mais que la contribution des citoyens sera également demandée.

CP20240312-P5

PLAN DE TRAVAIL 2024-2025 DE LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Présentation par madame la conseillère Olive Kamanyana, présidente et messieurs Simon Fournier et Denis Doucet.

Plan de la présentation :

1. Mandat de la commission;
2. Composition;
3. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin souligne qu'un dossier majeur semble absent, soit le besoin d'un quartier général. Il croit qu'il est primordial que ce dossier soit ajouté dans les orientations, pour permettre les discussions à cette commission. Monsieur Rousseau mentionne que cette orientation pourrait venir du conseil, à la commission, et que le meilleur véhicule devra être identifié par le conseil.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc demande pourquoi ce dossier n'a pas été ajouté au plan de travail, si tel était le souhait des membres du comité. Madame Kamanyana mentionne que le comité n'a pas encore tenu sa 1^{re} rencontre, qui se déroulera le 14 mars prochain. Monsieur Leclerc croit que le dossier du QG devra être traité par ce comité.

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire demande si l'enjeu de la cybersécurité sera traité par la commission et des précisions sont données par monsieur Fournier.

Madame Kamanyana mentionne que le plan de travail pourrait être modifié en cours d'année, considérant les rencontres à venir de cette nouvelle commission.

Le comité plénier public est suspendu à 12 h 05.

Mesdames Rachel Rivard, Mathée Warnett, messieurs Daniel Feeny et Frédéric Vandal quittent la rencontre.

Reprise du comité plénier public à 13 h 05.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc a quitté son siège.

CP20240312-P6

DÉPÔT DU BILAN 2023 ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2024-2025 DE LA COMMISSION SUR LES TRANSPORTS, LES DÉPLACEMENTS DURABLES ET LA SÉCURITÉ

Présentation par madame la conseillère Olive Kamanyana, présidente et madame Catherine Marchand.

Plan de la présentation :

1. Mandat de la commission;
2. Composition;
3. Faits saillants du bilan 2023;
4. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc reprend son siège à 13 h 14 pendant la présentation.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des précisions sont données par madame Marchand relativement au mandat de la commission, notamment pour les études de mobilité, suivant un questionnaire de madame la conseillère Anik Des Marais. Elle fournit aussi des informations sur le contenu d'une telle étude de mobilité.

Concernant le Plan directeur piste cyclable qui doit prendre fin en 2025, monsieur le conseiller Louis Sabourin fait état des difficultés vécues dans le secteur Limbour pour les cyclistes. Il demande comment se fera la consultation citoyenne pour le prochain Plan directeur. Madame Kamanyana mentionne que des projets déjà planifiés n'ont pas été réalisés et que ceux-ci remplissent déjà le carnet de commandes. Le Plan ne sera donc pas recommencé du début, mais confirme que des consultations seront réalisées. Madame Marchand mentionne également que les besoins devront être révisés pour ajuster les priorités. Monsieur Sabourin demande si les informations sont les mêmes pour le réseau 4 saisons. Des vérifications seront faites pour le secteur Limbour dans le cadre de ce projet. Madame Kamanyana mentionne la volonté d'en faire beaucoup vs les capacités budgétaires.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande si la commission dispose de données relatives à l'utilisation des corridors cyclables hivernaux. Madame Kamanyana confirme que des dénombrements sont faits et madame Marchand ajoute que des comptages sont faits régulièrement pour analyser les couloirs les plus utilisés.

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire adresse un questionnement relatif aux mesures transitoires qui pourraient être mises en place dans l'attente des différents projets. Elle demande si ces mesures font partie des travaux de la commission (diapositive 63); madame Marchand confirme qu'elles feront partie de l'étude d'opportunité.

CP20240312-P7

**DÉPÔT DU BILAN 2023 ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2024-2025
DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

Présentation par madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet, présidente et madame Catherine Marchand.

Plan de la présentation :

1. Mandat du comité;
2. Composition;
3. Faits saillants du bilan 2022-2023;
4. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Mike Duggan mentionne que les terrains zonés agricoles subissent beaucoup de pression avec l'étalement urbain, en soulignant l'importance du PDZAA. Il demande si le bilan fera état d'exemples positifs de terrains protégés. Madame Lacasse-Brunet mentionne que le bilan présentera des résultats dans le cadre du projet ARTERRE, ajoutant que les mêmes actions seront revues et redéfinies pour s'assurer de l'atteinte des objectifs.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc demande si le zonage agricole est en perte de croissance. Madame Marchand mentionne qu'il n'y a pas eu de modification du territoire agricole depuis des années. Une demande présentée à la CPTAQ avait été refusée, il n'y a pas eu de dézonage important, seulement des dézonages partiels. Monsieur Leclerc fait mention des liens possibles avec le développement économique.

Madame la conseillère Anik Des Marais mentionne que le comité assure la protection du territoire agricole et croit en effet qu'un lien doit être fait avec le développement économique.

Monsieur le conseiller Steve Moran demande s'il est possible d'avoir plus de précision sur l'échéancier visé pour un marché public permanent et le lieu visé (diapositive 76). Madame Lacasse-Brunet mentionne qu'une demande a été faite à la TAO pour avoir un plan d'affaires et une identification des sites potentiels. Un suivi devrait être fait au printemps ou début de l'été au conseil municipal dans ce dossier.

Monsieur Sébastien Vallée, directeur, Loisirs, sports et développement des communautés se joint à la rencontre.

CP20240312-P8

**DÉPÔT DU BILAN 2023 ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2024-2025
DE LA COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET
L'HABITATION**

Présentation par monsieur le conseiller Mario Aubé et madame Catherine Marchand.

Plan de la présentation :

1. Mandat de la commission;
2. Composition;
3. Faits saillants du bilan 2023;
4. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc demande, pour les PPU, si celui du centre-ville sera fait avant le Vieux-Buckingham, qui n'apparaît pas au Plan de travail. Il demande comment est faite la priorisation. Madame Marchand répond que le PPU du centre-ville a une échéance en 2025 et qu'il doit donc être réactualisé. Dans le carnet de commandes, un seul nouveau peut être réalisé, mais madame Marchand ne peut répondre pourquoi le PPU du Vieux-Aylmer a été priorisé à celui du vieux Buckingham. Monsieur Leclerc souhaiterait que le PPU du Vieux-Buckingham soit remis dans le plan d'action et il en discutera avec le président, considérant que ce dossier était d'actualité avant son élection.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon ajoute que le PPU pour Aylmer faisait partie du plan de concordance. Madame Marchand mentionne que le PPU est identifié au plan d'urbanisme, sans date de réalisation puisqu'il n'apparaît pas au schéma.

Monsieur le conseiller Steve Moran croit également que le PPU de Buckingham doit être remis sur la table. Pour le centre-ville, considérant les enjeux complexes, il souhaiterait avoir plus de détails sur l'échéancier et demande si la consultation pour le site Guertin sera incluse aux travaux. Concernant l'échéancier, dans la mesure où les contrats pourront être octroyés, madame Marchand fait état des travaux qui seront réalisés dans les 1^{res} étapes, notamment en termes de consultation.

Monsieur le conseiller Mike Duggan adresse un questionnement quant au secteur du boulevard Gréber et de la rue de la Savane et souhaiterait l'inclusion de certains projets de logement. Il demande si cette commission traite de ce genre de projet. Madame Marchand mentionne que les projets immobiliers doivent passer par le SUDD et non par la commission, s'ils s'inscrivent dans le cadre réglementaire actuel.

Madame la conseillère Olive Kamanyana mentionne qu'il serait intéressant que de grands projets passent par cette commission.

Madame la conseillère Anik Des Marais ajoute que cette commission se rencontre un minimum de fois par année et que le Plan de travail est mince considérant les grands enjeux présents dans la Ville. Elle croit aussi que certains projets de développement devraient être inclus dans ce Plan.

Madame Catherine Marchand quitte la rencontre.

CP20240312-P9

DÉPÔT DU BILAN 2023 ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2024-2025 DE LA COMMISSION JEUNESSE

Présentation par madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent, co-présidente et monsieur Sébastien Vallée.

Plan de la présentation :

1. Mandat de la commission;
2. Composition;
3. Faits saillants du bilan 2023;
4. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

CP20240312-P10

DÉPÔT DU BILAN 2023 ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2024-2025 DE LA COMMISSION DU VIVRE-ENSEMBLE

Présentation par madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent, présidente et monsieur Sébastien Vallée.

Plan de la présentation :

1. Mandat de la commission;
2. Composition;
3. Faits saillants du bilan 2023;
4. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin ajoute que Accueil-Parrainage Outaouais aura un projet d'hébergement, donnant un exemple de dossiers complémentaires.

Le comité plénier public est suspendu à 14 h 30.

Reprise du comité plénier public à 14 h 43.

CP20240312-P11

DÉPÔT DU BILAN 2022-2023 ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2024-2025 DE LA COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

Présentation par monsieur le conseiller Louis Sabourin, président et monsieur Sébastien Vallée.

Plan de la présentation :

1. Mandat de la commission;
2. Composition;
3. Faits saillants du bilan 2022-2023;
4. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande si l'expression inégalité sociale est définie pour les travaux du comité. Monsieur Sabourin confirme qu'il n'y a pas de définition, ajoutant que ce terme ne doit pas être délimité. La définition peut être plus ou moins inclusive selon le sujet.

CP20240312-P12

DÉPÔT DU BILAN 2022-2023 ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2024-2025 DE LA COMMISSION DES AÎNÉS

Présentation par monsieur le conseiller Jean Lessard, président et monsieur Sébastien Vallée.

Plan de la présentation :

1. Mandat de la commission;
2. Composition;
3. Faits saillants du bilan 2022-2023;
4. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

Madame la conseillère Olive Kamanyana quitte son siège pendant la présentation.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet demande si une nouvelle édition du Salon des aînés sera mise en place cette année. Monsieur Lessard mentionne qu'il serait intéressant de reproduire cet événement, mais qu'aucune date n'a encore été ciblée. Monsieur le conseiller Steven Boivin confirme que la présence dans tous les secteurs avait été appréciée.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc demande si les membres de la commission apprécient leur participation à celle-ci, considérant son retour depuis les dernières élections. Monsieur Lessard confirme que les gens qui siègent à la commission apprécient son fonctionnement, de même que les gens appelés à y participer.

Monsieur le conseiller Steve Moran souligne que plusieurs dossiers traités par la commission sont aussi transversaux et demandent quelle est la capacité des aînés à participer aux autres comités. Monsieur Lessard mentionne que les aînés ne veulent pas être oubliés et souhaitent être sollicités autrement que par moyen électronique.

Madame Sonia Blouin, directrice adjointe, Arts, culture et lettres se joint à la rencontre.

CP20240312-P13

DÉPÔT DU BILAN 2022-2023 ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2024-2025 DE LA COMMISSION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Présentation par madame la conseillère Bettyna Bélizaire, présidente et monsieur Sébastien Vallée.

Plan de la présentation :

1. Mandat de la commission;
2. Composition;
3. Faits saillants du bilan 2022-2023;
4. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Steven Boivin adresse un questionnement relatif aux patinoires extérieures vs les changements climatiques et l'échéancier visé pour l'évaluation de ce dossier. Monsieur Vallée mentionne qu'une présentation est prévue à une prochaine rencontre de la commission dans ce dossier. L'équipe souhaite proposer une révision de l'offre de services hivernale. Monsieur Vallée souligne qu'il y a certains enjeux de contrats octroyés et que des phases graduelles seront présentées.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon mentionne que son secteur pouvait auparavant bénéficier du Plan d'investissement communautaire (PIC) pour la mise en place de nouvelles infrastructures, mais que les objectifs ont été changés dans les dernières années. Il ajoute que les projets sont maintenant dirigés vers le PIVM, mais que le PIVM vise surtout les grands projets. Il demande si des montants ne pourraient pas être identifiés pour la mise en place, par exemple, de parcs dans de nouveaux développements. Monsieur Vallée fournit des informations sur les critères des différents programmes et ajoute que la grille de pondération pourra être revue par la commission.

Messieurs Sébastien Vallée et Christian Tanguay quittent la rencontre.

CP20240312-P14

DÉPÔT DU BILAN 2022-2023 ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2024-2025 DU COMITÉ DE TOPONYMIE

Présentation par monsieur le conseiller Gilles Chagnon, président et madame Sonia Blouin.

Plan de la présentation :

1. Mandat du comité;
2. Composition;
3. Faits saillants du bilan 2022-2023;
4. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande si le programme commémoratif sera inclus aux travaux de la commission et si un retour est prévu au conseil municipal. Monsieur Chagnon prend note de la demande et souhaiterait s'assurer d'une bonne réception du conseil advenant un retour de ce dossier.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc souligne qu'une membre du comité avait soulevé diverses propositions pour le Plan de travail et demande si la proposition, pour la mise en place d'un registre des toponymes féminins, peut être incluse. Monsieur Chagnon mentionne que plusieurs recommandations étaient pointues et représentaient plus des outils que des actions du plan de travail. Les propositions présentées pourront revenir lors de prochaines rencontres. Madame Blouin ajoute que les noms de femme sont inclus systématiquement dans les recherches et qu'il s'agit d'une priorité du comité. Monsieur Leclerc croit que la mesure proposée était distincte, pour proposer un outil de plus, selon les discussions entendues.

À la page 166, madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent demande pourquoi le nom de la bibliothèque Riviera sera revu et si elle sera impliquée dans la démarche. Madame Blouin mentionne que l'objectif est d'avoir un nom commémoratif, que la demande vient de l'équipe des bibliothèques. Le processus n'est pas encore établi, mais les élus et organismes concernés seront consultés.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande s'il y aura aussi des plaques pour le Vieux-Masson, comme pour les secteurs d'Aylmer et de Buckingham. Madame Blouin confirme que ces travaux font partie du plan de travail 2024-2025. Concernant le site Robert-Guertin, monsieur Aubé demande si le nom pourra être réutilisé suite à sa démolition. Madame Blouin mentionne que le nom devra être désofficialisé pour être utilisé ailleurs.

Monsieur le conseiller Steve Moran demande s'il y a des communications avec les autres institutions de la région, notamment quant aux noms des écoles. Pour la question des écoles, il s'agit d'une responsabilité des CSS, souvent par le biais de concours interne. Il n'y a pas de mécanisme de consultation en place. Madame Blouin mentionne toutefois qu'il y a un lien avec la Commission de toponymie du Québec.

Madame la conseillère Carolin Murray aurait souhaité voir des objectifs plus clairs au Plan de travail en ce qui a trait à la parité, notamment quant aux cibles à atteindre. Monsieur Chagnon confirme qu'il s'agit d'une des missions du comité. Madame Blouin ajoute qu'un projet de la situation sera présenté. Un équilibre est requis entre la commémoration et la mise en avant-plan des femmes et des communautés culturelles.

Un questionnement est adressé par monsieur le conseiller Mike Duggan quant aux désignations anglophones.

Monsieur le conseiller Steven Boivin souligne que c'est la seule commission où un vote a été demandé sur le Plan de travail et se questionne sur l'absence d'unanimité. Il comprend toutefois les explications présentées, ajoutant qu'un consensus serait souhaité.

Monsieur le conseiller Mario Aubé et madame la conseillère Bettyna Bélizaire quittent leur siège.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin a quitté son siège.

Madame la conseillère Olive Kamanyana reprend son siège.

CP20240312-P15

DÉPÔT DU BILAN 2022-2023 ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL 2024-2025 DE LA COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

Présentation par madame la conseillère Isabelle N. Miron, présidente et madame Sonia Blouin.

Plan de la présentation :

1. Mandat de la commission;
2. Composition;
3. Faits saillants du bilan 2022-2023;
4. Faits saillants du plan de travail 2024-2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Steven Boivin confirme qu'il souhaiterait la mise en place d'un Conseil des arts, comme prévu à la Charte de la Ville de Gatineau.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande si une parité est recherchée pour combler le poste vacant au sein de la commission.

Madame la conseillère Olive Kamanyana soulève une réflexion quant à la présence des communautés culturelles.

Fin du comité plénier public à 15 h 56.